

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2021

Ordre du jour :

1. Synthèse des points concernant l'intercommunalité
2. Demande de subvention pour le multiservice
3. Convention avec le Conseil du Département pour l'assistance au suivi d'Eau & Assainissement
4. Renouvellement de la convention avec Présence 30
5. Renouvellement de la convention SACPA (capture et prise en charge des carnivores domestiques)
6. Vente de la "Lagune"

Présents : M Robert CAHU, Mme Marie TOUREL, Mme Sylvie LOVOTTI, Mme Maria FELINES, Mme Sylvie VIGNE, M Jean-Marc FROMENT, M Étienne DEJARDIN, M Olivier WERMUTH, Mme Catherine PRAVIN.

Pouvoirs : M Sinsay PHOTHIRATH à Mme Marie TOUREL
M Bruno COLIN à M Olivier WERMUTH

Secrétaire de séance : M Jean Marc FROMENT

Ouverture de la séance à 15h 02.

Passage à l'ordre du jour :

1. SYNTHÈSE DES POINTS CONCERNANT L'INTERCOMMUNALITÉ

Restitution de la gestion de la piscine de St Hippolyte du Fort

Robert CAHU informe que la restitution à St Hippolyte du Fort de la gestion de sa piscine, accompagnée d'une attribution de compensation de 75 000 €/an (chiffre arrondi) a été actée par décision lors de la réunion de la CC du 16 décembre 2020.

Réseau des chemins de randonnés

Maria FELINES signale qu'un rendez-vous est programmé le 3 février avec la CC.

Sport

Marie TOUREL informe qu'une première réunion a été reportée, mais que le 26.01.2021 aura lieu en mairie de Fressac une réunion de la commission des sports ayant pour ordre du jour

- Approbation compte-rendu du 22 septembre 2020
- Compte administratif 2020
- Perspectives 2021 : planification
- Restitution des équipements sportifs à la commune de Saint Hippolyte du Fort
- Piscine intercommunale Quissac – suivi des travaux de réhabilitation
- Actions 2021 : Journée Sports 22 mai, cérémonie sports, mise en place du "Pass'sport" / "Cart'o sports" et Projet animation 11-17 ans avec le service enfance jeunesse

Une visite de la commission des sports sera programmée pour effectuer un recensement des structures existantes. Marie TOUREL a répondu favorablement à cette demande.

Une demande des jeunes a été formulée pour l'obtention d'un circuit de BMX. Canaules pourrait accueillir ce circuit.

Rappelons que Canaules reçoit annuellement 7.500 € (chiffre arrondi) de la CC à titre de compensation après la restitution du stade municipal à la mairie de Canaules. Voir si le stade et/ou le terrain de boules peut devenir un équipement de la CC dans la mesure où ils sont utilisés principalement par des non canaulois.

Mobilité

Catherine PRAVIN annonce la réunion de demain 21.01. 2021 de la commission "Transition Écologique et Énergétique" dont le thème sera la mobilité. (Transports scolaires / covoiturage / etc). On attend l'étude par la CC pour décider si la compétence Mobilité, pour le moment assurée par la Région, peut-être reprise par la CC après validation par les communes.

L'échéance est fixée au 31 mars pour la CC et nécessitera l'approbation générale des communes selon les règles de la CC (2/3 des communes représentant 50% des habitants, ou 50% des communes représentant 2/3 des habitants.)

La région aura alors deux ans pour transférer compétence et budget à la CC.

Robert CAHU rappelle l'étude en cours à la CC pour les nouvelles règles de facturation du ramassage des ordures ménagères. Nous attendons les informations pour l'organisation des ateliers prévus dans le cadre de cette étude.

D'après Maria Félines le dossier est toujours en attente.

2. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE MULTISERVICE

Robert CAHU informe que le dossier a été accepté par "1000 Cafés" et que la mairie est en attente de la réponse et du devis de l'architecte contacté pour la rénovation des locaux (le budget pour cette opération devrait représenter environ 75.000 à 80.000 € HT).

Marie TOUREL rappelle que "1000 cafés" se réserve le choix du gérant et le parraine durant les 3 premières années. Des questions se posent sur les possibilités d'intervention que conserve la mairie dans le déroulé de sa participation à ce point de vente.

4 ou 5 autres personnes ont marqué un intérêt de sa candidature pour gérer le multiservice.

Robert CAHU précise que la demande subvention à l'état est à faire avant le 31 janvier. Elle représente 35 % du montant et une subvention régionale peut également être demandée.

Le vote de ce jour porte donc sur le dossier de demande de subvention à l'Etat et à la région.

VOTE : pour 11 voix.

3. CONVENTION AVEC LE CONSEIL DU DÉPARTEMENT POUR L'ASSISTANCE AU SUIVI DE EAU & ASSAINISSEMENT

Le Conseil Départemental, dans sa délibération du 18 décembre 2019 a décidé d'apporter une aide aux collectivités gardoises éligibles au sens du décret n°2019-589 du 16 juin 2019, selon les termes de la présente convention.

Robert CAHU informe que sur ce point, la commune de Canaules bénéficie du soutien du département.

Olivier WERMUTH demande s'il serait envisageable de procéder à un filtrage général de l'eau pour toute la commune.

Pas de réponse, mais tous les présents s'accordent à dire que l'eau à Canaules n'est pas trop calcaire.

À ce sujet, Robert CAHU signale qu'il a reçu une carte de la préfecture montrant que Canaules est au cœur d'une zone géologique argilo-calcaire avec le maximum de variation de compression dilatation avec les pluies et la sécheresse. Cela explique les fissures constatées dans l'habitat canaulois.

VOTE : pour 11 voix.

4. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC PRÉSENCE 30.

La mairie a souscrit la convention proposée pour la téléassistance à ces personnes et prend en charge 50% de l'abonnement mensuel à ce service : soit 2 € par mois par personne abonnée

Cette aide concerne 4 personnes dans le village et cet abonnement est donc reconduit par un vote.

VOTE : pour 11 voix.

5. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SACPA (CAPTURE ET PRISE EN CHARGE DES CARNIVORES DOMESTIQUES)

Deux conventions sont concernées :

"Convention SACPA" : Robert CAHU propose un vote pour la reconduction de la Convention SACPA : vaccination et stérilisation des chats et chiens avec maitres (à charge des maitres), mise en fourrière (450 € HT par an).

VOTE : pour 11 voix.

"Convention Clara" : vaccination et stérilisation des chats "libres" (sans maîtres) à charge de la mairie : 90 € HT par animal. Les animaux traités sont remis sur place.

Olivier WERMUTH, soutenu par Catherine PRAVIN, explique que les chats une fois stérilisés seront remis sur place afin d'occuper le terrain et donc le défendre contre les tentatives d'autre félins.

VOTE : pour 9 voix.

Abstention 2 voix.

6. DÉCLASSEMENT DE LA "LAGUNE"

Etienne DEJARDIN explique que cette lagune n'a plus lieu d'être puisqu'une station de relevage a été installée. Le Conseil municipal doit donc la déclarer désaffectée et déclasser la parcelle de la "Lagune" du domaine public communal en domaine privé de la mairie afin d'autoriser sa vente ultérieurement.

VOTE : pour 11 voix.

7. VŒUX DE LA MAIRIE

Il est décidé, après discussion du conseil municipal, que la réunion habituelle et annuelle de présentation du bilan et de vœux ne sera pas tenue pour cause de Covid.

Elle sera remplacée par une carte de vœux intégrée à la prochaine édition de "La Lettre".

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôt la séance à 16h45.

Le secrétaire de séance, Jean Marc FROMENT.